

**9<sup>e</sup> réunion de la Commission Communication interne**  
**AX rue Descartes, le 27/6/2016**

Présents

Michel BERRY	absent
Laurent BILLES-GARABEDIAN	excusé
Laurent DALIMIER	<b>présent</b>
Bernard DUVERNEUIL	absent
Antoine GONTHIER	excusé
Jean-Pierrre HENRY	absent
Nicolas IOOSS	<b>présent</b>
Hervé KABLA	excusé
Pierre-Etienne MARX	excusé
Thomas MINVIELLE	<b>présent</b>
Xavier PLOQUIN	excusé
Larbi TOUAHIR	excusé
Anne TROTOUX	excusée
Bruno van PARYS	<b>présent</b>

*La réunion, consacrée pour l'essentiel aux ressources humaines dédiées à la Communication interne, a permis aussi d'échanger de façon très franche sur la méthode de travail de la Commission, l'organisation de la délégation générale et le conseil d'administration.*

**1. Conjoncture**

- Conjoncture : Nathalie Someck, (travaillant habituellement à 50% pour la communication) en congé maternité, est remplacée par une employée qui se trouve actuellement en vacances.
- Avancement du projet : Le livrable d'Amaury de Saint-Chamas n'est pas défini, et n'a pas été livré ; la fiche de poste du directeur de projet existe mais n'a pas été communiquée ; 7 à 8 candidats se sont manifestés mais aucun ne convient.
- Beaucoup d'actions de communication ou d'animation ont été réalisées mais la Comint n'en est pas informée.
- Beaucoup d'informations de base n'étant pas mises à disposition de la Comint, celle-ci peut faire des erreurs d'interprétation, y compris sur les effectifs de la DG.
- La Comint observant la rareté des informations transmises, BvP estime qu'il n'a pas à communiquer des informations telles que les fiches de postes existantes, à la Comint ;
- BvP pense que la maîtrise d'ouvrage ne peut être déléguée à une Commission, et qu'il ne peut rapporter qu'au Président de l'AX ;
- La délégation générale propose que le professionnel responsable du projet de refonte rapporte à un vice-président, ce que le délégué général n'accepte pas.

**2. Moyens consacrés à la refonte du site internet et à la communication**

- Plusieurs membres de la Comint ont apporté des contributions qui n'ont pas été utilisées par le délégué général.
- La Comint estime qu'il existe un potentiel important de bénévolat non exploité parce que non sollicité (cf FZ), BvP oppose que chaque fois qu'il a fait un appel, il n'a pas eu de réponse.
- La Comint préconise d'augmenter les moyens humains pour la communication interne ; BvP s'y refuse, et affirme qu'il n'y a pas lieu de transférer des moyens depuis un autre secteur.

- En ce qui concerne les moyens financiers, LD pense que l'aide des entreprises « amis » sollicitées pour le Bal, pour la J&R, et maintenant pour le Magnan, relève d'une enveloppe globale, dont l'utilisation pourrait être différemment structurée, BvP pensant au contraire que les recettes de pub sur la J&R par exemple, ne sont pas utilisables sur un autre support.
- BvP pense qu'il n'est pas possible pour une association d'alumni d'avoir des recettes de publicité sur le web, contrairement à plusieurs membres de la Comint qui relèvent que l'on n'a jamais essayé.
- BvP considère que la baisse des cotisations est marginale et non dramatique, et que cette baisse n'est pas liée à un défaut de communication, de service ou d'animation, contrairement à l'opinion des autres membres.

### 3. Organisation de la délégation générale

- Bruno van Parys est en surbooking permanent et travaille jusqu'à des heures déraisonnables, ceci depuis de nombreux mois ; sa charge de travail est visiblement excessive ; le bureau est au courant de cette situation.
- Bruno van Parys gère en direct les 21 salariés de la délégation générale ; il estime qu'il est obligé de reprendre personnellement le travail des employés chaque fois qu'il délègue ; il effectue aussi bien des tâches basiques que des tâches de haute responsabilité.
- BvP estime qu'il n'est pas en mesure de refuser quelque tâche supplémentaire que ce soit, demandée par le Bureau.
- Il assume de fait la continuité ou la reprise de projets initialement portés par des bénévoles (Bal, Jumping, Magnan, Commission nouveau cursus... )
- Bruno van Parys est présent personnellement à toutes les manifestations où la présence de l'AX est souhaitée.
- La Comint propose une réorganisation de la délégation générale, ce que BvP refuse.
- La Comint propose qu'une direction de la communication supervise les missions de community manager, de responsable éditorial du site, de responsable éditorial de la J&R et de l'exploitation des données, ce que le délégué général ne souhaite pas.

### 4. Contexte général de l'AX

- La délégation générale a pour mission principale la maîtrise d'œuvre des actions nécessaires à la politique décidée par le Conseil et conduite par le bureau ; elle ne pense devoir rapporter qu'au bureau.
- La Comint comme le DG pensent que le Conseil d'Administration, prioritairement tourné vers le lobbying, n'est pas assez conscient des enjeux, et ne se préoccupe pas assez de l'animation et de la Communication.

### 5. Conclusions provisoires

- Au vu du retard déjà constaté, dans l'organisation actuelle, la refonte du site et de l'informatique prendront beaucoup de temps.
- La Comint et le délégué général, chacun de leur côté, estiment qu'ils passent beaucoup de temps sur le sujet de la Communication interne avec peu de résultats probants.
- ***La Comint confirme les préconisations données dans la note préparatoire et qui seront retransmises au Conseil : réorganisation de la DG après audit extérieur, structuration des fonctions de communication interne dans une véritable direction de la communication, recours accru mais circonstancié à des camarades bénévoles, et en premier lieu aux membres du Conseil.***